Communiqué de Presse d'Ibuka France et de la CRF

6 mars 2020

Génocide contre les Tutsi : la CRF et Ibuka-France demandent l'annulation d'un « colloque » au Sénat

Les deux associations s'indignent de la tenue au Sénat, le lundi 9 mars 2020, d'un « colloque » réunissant des personnalités connues pour leurs prises de position remettant en cause la vérité historique du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994.

Le 29 février 2020 dernier, la Communauté Rwandaise de France (CRF) et Ibuka-France ont publiquement adressé à M. Gérard Larcher, président du Sénat, une protestation contre la tenue d'un « colloque », au Palais du Luxembourg, intitulé « L'Afrique des Grands Lacs : 60 ans d'instabilité ».

Au nombre des conférenciers conviés à s'exprimer apparaissent en effet les noms de plusieurs personnalités connues pour leur travail incessant de banalisation, minoration et/ou négation du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994. Ces faits sont punis par l'article 24 bis de loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

À quelques semaines de la première commémoration nationale du dernier génocide du XXe siècle, comment expliquer qu'une institution officielle de la République française ouvre ses portes aux faussaires de cette histoire qui continuent, sans relâche, d'offenser la vérité historique et la mémoire d'un million d'assassiné-es et de l'ensemble des rescapé-es ?

En dépit d'une pétition comptant plusieurs milliers de signataires, d'articles publiés dans la presse et de notre demande conjointe d'éclaircissements adressée à la présidence du Sénat, nous n'avons, à ce jour, reçu pour seule réponse

qu’un silence qui ne cesse de nous inquiéter.

Les mots ne suffisent pas. Nous demandons que les institutions de l’État s’opposent à toute forme de négationnisme du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda, comme nous pensions que l’y obligerait l’inscription dans la loi de sa commémoration annuelle et officielle par le Décret n° 2019-435 du 13 mai 2019.

L’honneur de la France, si aisément brandi par les responsables qui entendent la représenter, ne saurait s’accommoder d’un compagnonnage honteux avec ceux dont l’œuvre ne vise qu’à mettre en doute la réalité d’un crime contre (faut-il le rappeler ?) l’humanité, et donc à en parachever l’accomplissement.

Nous exigeons donc l’annulation de cette réunion du 9 mars 2020.

Nous l’exigeons au nom des victimes dont la mémoire serait une nouvelle fois bafouée.

Nous l’exigeons au nom des survivants et survivantes qui ne doivent pas se sentir, une nouvelle fois, abandonné-es.

Nous l’exigeons au nom des valeurs dont la République française se revendique la représentante.

Pour la CRF

Angélique U. INGABIRE

06 59 95 78 81

Pour Ibuka-France

Étienne Nsanzimana

06 21 08 33 94